



**PROCES VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018**

L'An Deux Mil Dix Huit et le 09 Avril, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses réunions, sous la présidence de Monsieur André BERNOS, Maire.

Présents : André BERNOS - Anne-Marie BARRERE - Yves MOITY - Sylvie ANQUETIN - Pierre CANDALOT DIT SECALOT - Annie ETCHEGOYHEN - Bernard HALTY - Patrick LENDRES - Maurice MARTINEZ - Frédéric PALACIO - Martine SEMPIETRO.

Absents excusés : André ETCHEGOIN - Alain PIERRINE (Procuration à Patou LENDRES) - Béatrice ZAGO.

Absents : Carole IRLIK.

Secrétaire de séance : Yves MOITY.

ORDRE DU JOUR

- 1 – 2018-12 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 AGNOS.**
- 2 – 2018-13 AFFECTATION DE RESULTATS 2017 AGNOS.**
- 3 – 2018-14 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 AGNOS.**
- 4 – 2018-15 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.**
- 5 – 2018-16 AFFECTATION DE RESULTATS 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.**
- 6 – 2018-17 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.**
- 7 – 2018-18 TAUX DE FISCALITE 2018.**
- 8 – 2018-19 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 AGNOS.**
- 9 – 2018-20 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 LOTISSEMENT COMMUNAL.**
- 10 – 2018-21 TARIFS POUR LE RENOUELEMENT DES CONCESSIONS DU CIMETIERE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-23 et R 2121-9, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 Mars 2018, transmis à l'ensemble des membres, n'a fait l'objet d'aucune remarque. Aucune objection n'étant soulevée le Procès-verbal est adopté à l'unanimité dans la forme et rédaction proposées et il est ainsi procédé à sa signature.

1 – 2018-12 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 AGNOS.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire a voté le Compte Administratif 2017 de la Commune. Monsieur Le Maire est sorti de la salle pour le vote et la jeune doyenne Mme Annie ETCHEGOYHEN a fait voter le Conseil Municipal.

VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus :	116 997,00 €
	Réalisés :	91 245,56 €
	Reste à réaliser :	19 500,00 €

Recettes	Prévus :	116 997,00 €
	Réalisé :	82 979,42 €
	Reste à réaliser :	8 375,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	653 995,00 €
	Réalisé :	422 950,50 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	653 995,00 €
	Réalisé :	674 553,10 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-8 266,14 €
Fonctionnement :	251 602,60 €
Résultat global :	243 336,46 €

Vote à l'unanimité.

2018-13 AFFECTATION DE RESULTATS 2017 AGNOS.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 le 09 Avril 2018

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

-un excédent de fonctionnement de :	23 371,55 €
-un excédent reporté de :	228 231,05 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	251 602,60 €
-un excédent d'investissement de :	8 266,14 €
-un déficit de restes à réaliser de :	11 125,00 €
Soit un excédent de financement de :	19 391,14 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : Excédent	251 602,60 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	19 391,14 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	232 211,46 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Excédent 8 266,14 €

Vote à l'unanimité.

3-2018-14 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 AGNOS.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion de la Commune est établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion de la Commune est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif de la Commune.

Vu le rapport de M. Le Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Vote le Compte de Gestion 2017 de la Commune établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Vote à l'unanimité.

2018-15 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire a voté le Compte Administratif 2017 du Lotissement. Monsieur Le Maire est sorti de la salle pour le vote et la doyenne Mme Annie ETCHEGOYHEN a fait voter le Conseil Municipal.

VOTE le Compte Administratif de l'exercice 2017 et arrête ainsi les comptes :

Investissement :

Dépenses	Prévus :	400 149,00 €
	Réalisés :	398 137,29 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	400 149,00 €
	Réalisé :	196 278,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement :

Dépenses	Prévus :	568 101,00 €
	Réalisé :	201 858,79 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Recettes	Prévus :	568 101,00 €
	Réalisé :	487 542,41 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement :	-201 859,20 €
Fonctionnement :	285 683,62 €
Résultat global :	83 824,42 €

Vote à l'unanimité.

5-2018-16 AFFECTATION DE RESULTATS 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Le Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2017 le 09 Avril 2018

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2017

Constatant que le Compte Administratif fait apparaître :

-un déficit de fonctionnement de :	0,00 €
-un excédent reporté de :	285 683,62 €
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	285 683,62€
-un déficit d'investissement de :	201 859,20 €
-un déficit des restes à réaliser de :	0,00 €
Soit un besoin de financement de :	201 859,20 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2017 comme suit :

Résultat d'exploitation au 31/12/2017 : Excédent	285 683,62 €
Affectation complémentaire en réserve (1068)	201 859,20 €
Résultat reporté en fonctionnement (002)	83 824,42 €

Résultat d'investissement reporté (001) : Déficit	201 859,20 €
---------------------------------------------------	--------------

Vote à l'unanimité.

6 – 2018-17 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte de Gestion est établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE à la clôture de l'exercice.

Le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le Compte de Gestion est ensuite soumis au vote du Conseil Municipal en même temps que le Compte Administratif.

Vu le rapport de M. Le Maire, Le Conseil Municipal après en avoir délibéré

Vote le Compte de Gestion 2017 établi par le Percepteur d'OLORON STE MARIE après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Vote à l'unanimité.

7 – 2018-18 TAUX DE FISCALITE 2018.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est nécessaire pour l'équilibre budgétaire de 2018 de percevoir le produit fiscal pour un montant de 176 282 €.

Oui l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DECIDE que le produit fiscal pour l'année 2018 sera de 176 282 €

FIXE les taux d'imposition de la commune

Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux votés	Produit correspondant
Taxe d'habitation 1 343 000	6,64 %	89 175 €
Taxe foncière bâtie 761 500	10,51%	80 034 €
Taxe foncière non-bâtie 22 200	31,86%	7 073 €

Vote à l'unanimité

8 – 2018-19 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 AGNOS.

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur BERNOS André Maire de la Commune,

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2018 :

Investissement

Dépenses : 85 000,00 €

Recettes : 96 125,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 641 442,00 €

Recettes : 641 442,00 €

Vote à l'unanimité

9 – 2018-20 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 LOTISSEMENT COMMUNAL.

Le Conseil Municipal réuni sous la présence de Monsieur Le Maire de la Commune André BERNOS,

VOTE les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2018 du Lotissement Bioclimatique :

Investissement

Dépenses : 413 720,00 €

Recettes : 413 720,00 €

Fonctionnement

Dépenses : 576 090,00 €

Recettes : 576 090,00 €

Vote à l'unanimité

10-2018-21 TARIFS POUR LE RENOUELEMENT DES CONCESSIONS AU CIMETIERE COMMUNAL.

Monsieur Le Maire expose au Conseil Municipal que les concessions temporaires au cimetière d'AGNOS arrivent à terme et qu'il est nécessaire de renouveler ces concessions. Aucune tarification pour le renouvellement n'avait été votée. Il convient de fixer des tarifs de renouvellement de concessions au cimetière d'AGNOS

*Pour le renouvellement des concessions temporaires au cimetière d'AGNOS, il est proposé :

-Renouvellement pour une durée de 30 ans.

-110 €uros pour une concession de 2,64 mètres superficiels

-150 €uros pour une concession de 5,28 mètres superficiels.

*Pour le renouvellement des cases du Columbarium au cimetière d'AGNOS, il est proposé :
Renouvellement pour une durée de 15 ans.

- de 130 €uros.

Ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal

DECIDE de fixer le tarif pour renouveler les concessions temporaires au cimetière d'AGNOS pour une durée de 30 ans :

-110 €uros pour une concession de 2,64 mètres superficiels,

-150 €uros pour une concession de 5,28 mètres superficiels.

DECIDE de fixer le tarif pour renouveler les cases du Columbarium au cimetière d'AGNOS pour une durée de 15 ans avec le tarif de 130 €uros.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer les actes administratifs et financiers relatifs à ce dossier.

Vote à l'unanimité

Le secrétaire de séance :

Y. MOITY

Arrêté le présent Procès-Verbal du Conseil Municipal du 09 Avril 2018 à dix délibérations.

1 – 2018-12 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 AGNOS.

2 – 2018-13 AFFECTATION DE RESULTATS 2017 AGNOS.

3 – 2018-14 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 AGNOS.

4 – 2018-15 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.

5 – 2018-16 AFFECTATION DE RESULTATS 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.

6 – 2018-17 EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2017 LOTISSEMENT COMMUNAL.

7 – 2018-18 TAUX DE FISCALITE 2018.

8 – 2018-19 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 AGNOS.

9 – 2018-20 VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2018 LOTISSEMENT COMMUNAL.

10 – 2018-21 TARIFS POUR LE RENOUELEMENT DES CONCESSIONS DU CIMETIERE

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 AVRIL 2018

Conseillers Municipaux	Signatures	Observations
BERNOS André		
BARRERE Anne-Marie		
ANQUETIN Sylvie		
MOITY Yves		
CANDALOT Pierre		
ETHEGOIN André	Absent excusé	
ETHEGOYHEN Annie		
HALTY Bernard		
IRLIK Carole	Absente	
LENDRES Patrick		
MARTINEZ Maurice		
PALACIO Frédéric		
PIERRINE Alain		Procuration à Patrick Lendres
SEMPIETRO Martine		
ZAGO Betty	Absente excusée	